

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire **avant le 8 avril 2024**

Inscription en ligne

https://ep-events.secure.europarl.europa.eu/lincstrasbourg/ia_bien_etre_animal_12042024/e/ce/

Lien pour la visio

<https://europarl.webex.com/europarl/j.php?MTID=mf1ede60454d187c7de438c4b48198851>

LIEU DE LA JOURNÉE D'ACTUALITÉ

📍 Parlement Européen
Allée du Printemps
67000 Strasbourg

CONTACT

fru6703-contact@unistra.fr

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss - Arrêt « République »
puis Tram E direction Robertsau l'Escale - Arrêt « Parlement Européen »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Colloque

Sous la direction scientifique de Fabienne Gazin et Anaëlle Martin



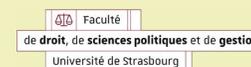
12 avril 2024 | 9h00-16h30

BIEN-ÊTRE ANIMAL ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : *l'Union européenne à la croisée des chemins*

organisé par



partenaires



9:00-9:10 Mots de bienvenue

Jeanne-Marie Tufféry-Andrieu, doyen de la faculté de droit de Strasbourg

9:10-9:15 Mots de bienvenue de la Direction du CEIE

9:15-9:30 Propos introductifs et présentation du colloque

Fabienne Gazin, maître de conférences en droit public, Faculté de droit de Strasbourg

9:30-10:30 Regards croisés sur les questions éthiques, philosophiques et juridiques préalables : de l'âme des animaux à la conscience des machines

9:30-9:50 *Quelle comparaison possible entre les machines et les animaux sous l'angle de l'éthique du numérique ?*

Claude Kirchner, directeur du Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN), directeur de recherche émérite de l'INRIA, ancien membre du CCNE

9:50-10:10 *Comment appréhender en droit les différences entre humains et non-humains : hommes, animaux, machines ?*

Anaëlle Martin, docteur en droit de l'Union européenne, rédactrice-chargée de mission, CNPEN

10:10-10:30 *L'interaction homme-machine et la continuité du vivant dans une perspective jusnaturaliste*

Arnaud Billion, docteur en droit de l'informatique, IBM

10:30-11:00 **Débats avec la salle, suivis d'une pause café**

11:00-12:00 Les moyens dont dispose l'Union européenne pour favoriser le recours à l'intelligence artificielle en vue de l'amélioration du bien-être animal

11:00-11:20 *L'Union européenne peut-elle apporter une contribution à la protection des animaux en s'appuyant sur l'intelligence artificielle ?*

Eurodéputé (à préciser)

11:00-11:20 *Quelles bases constitutionnelles de l'UE pour la protection animale et l'intelligence artificielle ?*

François Barviaux, doctorant en droit de l'UE, CEIE

11:20-11:40 **Débats avec la salle**

12:00-14:00 **Déjeuner**

14:00-15:30 Les réalisations et évolutions

14:00-14:20 *L'intelligence artificielle au service de l'élevage, du transport et de l'abattage*

Alice di Concetto, juriste spécialisée en droit de l'animal, enseignante à science Po Paris

14:20-14:40 *L'intelligence artificielle, méthode alternative à l'expérimentation scientifique sur les animaux*

Christiane Laupie-Koechli, Emeline Gougeon et Lilas Courtot, Association Pro-anima

14:40-15:00 *Peut-on envisager une évolution du droit européen et des droits nationaux sous l'impulsion de la double transition numérique et écologique*

Sabine Van Haecke-Lepic, docteure en droit

15:00-15:45 **débats avec la salle, suivis d'une pause café**

15:45-16:15 Conclusions

Frédérique Berrod, professeure à l'Université de Strasbourg

16:30 Fin du colloque